

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 9 septembre 2011

Service instructeur

Service de l'Action Internationale,
Transfrontalière et Européenne

N° CP-2011-8-11-4

Service consulté

**DEPLACEMENT D'UNE DELEGATION D'EXPERTS DU SYSTEME
D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DU RHIN SUPERIEUR À ARNHEM AUX
PAYS-BAS POUR ASSURER LA PROMOTION DE CET OUTIL ET DEVELOPPER
DES ECHANGES DE BONNES PRATIQUES AVEC LE PROJET X-BORDER GDI**

Résumé : Il est proposé d'approuver le versement, au titre du budget du Système d'Information Géographique du Rhin Supérieur (SIGRS) 2011, au Canton de Bâle-Campagne, au Regierungspräsidium de Freiburg et le virement interne de crédits à la Direction des Ressources Humaines du Département, des sommes correspondant aux frais engagés par chacun de leurs agents dans le cadre du déplacement d'une délégation du SIGRS à Arnhem (Pays-Bas) en septembre 2011. Pour mémoire, le Département assure le portage du SIGRS dont le budget est abondé par plusieurs partenaires trinationalaux (dont le Canton de Bâle-Campagne et le Regierungspräsidium de Freiburg) et par l'Union Européenne dans le cadre d'INTERREG IV Rhin Supérieur.

Au vu des objectifs qu'il s'est fixés dans le cadre du projet Interreg [X-Border SIGRS-GISOR] pour la période 2011-2014, le Système d'Information Géographique du Rhin Supérieur (SIGRS) vise à développer son réseau d'experts à travers des échanges de bonnes pratiques avec des projets européens similaires.

A cette fin, le SIGRS souhaite organiser, les 22 et 23 septembre 2011, un déplacement à Arnhem (Pays-Bas) afin de présenter ses travaux aux représentants du projet transfrontalier X-Border GDI, existant entre les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique, et de prendre connaissance des projets développés dans ce cadre. A noter que deux représentants de cette initiative ont assisté au séminaire de clôture de la convention 2008-2011 du SIGRS, organisé le 26 mai dernier dans les locaux du Département, puis présenté leurs travaux en cours. Cette première rencontre a mis en lumière les différences entre ces deux projets et par conséquent, renforcé l'idée que des échanges de bonnes pratiques permettraient à chacun de profiter de l'expertise acquise par l'autre.

Ce déplacement à Arnhem permettra également de rencontrer les porteurs d'un autre projet de SIG transfrontalier, développé entre l'Allemagne et la République Tchèque, puisqu'ils participeront aussi à la journée d'échanges organisée par X-Border GDI le vendredi 23 septembre 2011.

La délégation du SIGRS sera composée d'un expert français (Mme Anne VONNA, agent de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie du Conseil Général), d'un expert allemand et d'un suisse, issus d'instances qui participent au cofinancement du SIGRS, ainsi que de Monsieur Boris STERN, en charge de la cellule SIG, et de Madame Yasmine SOULAÏMANI, qui s'occupe de la coordination du SIGRS, tous deux étant agents du Département.

Pour ce qui est de Monsieur Boris STERN et de Madame Yasmine SOULAÏMANI, un décompte de leurs frais de déplacement est établi chaque année par la Direction des Ressources Humaines. Ces derniers sont financés au même titre que leur traitement, établis au prorata de leur taux d'activité pour le SIGRS, dans le cadre du budget SIGRS, sur une ligne budgétaire prévue à cet effet.

A noter que la Direction des Ressources Humaines devra effectuer l'avance des frais relatifs au déplacement de Madame Anne VONNA, puis se faire rembourser d'autant par le SIGRS, par virement interne de crédits.

Ce déplacement ayant lieu à l'étranger, l'émission d'un bon de commande est difficile et peu opportune pour les experts des autres structures. Il semble ainsi plus judicieux que chaque expert procède à l'avance des fonds, puis se fasse rembourser par sa structure. Cette dernière facturera ensuite cette prestation au Département du Haut-Rhin, gestionnaire du SIGRS, sur les crédits prévus à cet effet dans le budget du SIGRS pour l'année 2011.

Au vu des tarifs d'hébergement de Arnhem et de l'indemnité de repas établie par le Département, cette dépense évaluée à 1400 €, se décompose de la façon suivante :

- 450 € au Canton de Bâle-Campagne, correspondant aux frais de transport, d'hébergement et de restauration de Monsieur Kurt WABER, expert représentant le Canton de Bâle-Campagne au sein du SIGRS,
- 500 € au Regierungspräsidium de Freiburg, correspondant aux frais de transport, d'hébergement et de restauration de Monsieur Peter SCHNEIDER, expert représentant le Regierungspräsidium de Freiburg au sein du SIGRS,
- 450 € à la Direction des Ressources Humaines du Département, correspondant aux frais de transport, d'hébergement et de restauration de Madame Anne VONNA, experte représentant le Conseil Général du Haut-Rhin au sein du SIGRS.

Seul Monsieur Peter SCHNEIDER devra prendre le train pour ce déplacement, tous les autres ayant prévu de prendre l'avion depuis l'EuroAirport Bâle-Mulhouse.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le versement d'un montant de 450 € au Canton de Bâle-Campagne et d'un montant de 500 € au Regierungspräsidium de Freiburg. Le Département, porteur du SIGRS, remboursera aux structures les frais avancés par les experts des deux instances mentionnées ci-dessus, dans le cadre du déplacement du SIGRS à Arnhem les 22 et 23 septembre 2011, sous réserve de présentation des factures correspondantes, dans un délai de trois semaines suivant le déplacement.
- de préciser que les frais occasionnés par le déplacement de Madame Anne VONNA à Arnhem, estimés à 450 € et payés par la DRH feront l'objet d'un remboursement par virement interne en cession budgétaire du programme F815 (SIGRS 2011-2014) géré par le Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne vers le programme J613 géré par la Direction des Ressources Humaines.

Les crédits sont prévus au programme F815/2698, chapitre 011, fonction 048, nature 6188 du budget de l'exercice 2011.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'BUTTNER' in a cursive script.

Charles BUTTNER